



FEHAP

FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

TOP THÉMATIQUE

ZOOM SANITAIRE



OFFRE DE FORMATION 2010

FEHAP - 179 rue de Lourmel 75015 PARIS - 01.53.98.95.03

L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION ET L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

2 jours

Publics

- Cadres
- Directeurs
- Responsables d'équipes
- Médecins

Intervenants

- Consultant, formateur en management et communication

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive
alternant :

- **Apports théoriques et méthodologiques**
→ perfectionnement des connaissances
- **Mise en situation / jeux de rôles**
→ transposition des connaissances à la pratique
- **Ateliers en sous-groupes de production des stagiaires**
- **Retours en séance plénière**

Sessions

Dates : 6 et 7 mai 2010

Lieu : Bordeaux

Coût : 596 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

▶ formation@fehap.fr

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires de :

- Maîtriser les enjeux de l'entretien d'évaluation
- S'approprier les outils de l'entretien annuel d'évaluation
- Acquérir les comportements efficaces pour mener à bien les entretiens

Programme

Le contexte juridique et réglementaire de l'entretien annuel d'évaluation et de l'entretien professionnel

La définition et les objectifs de l'entretien annuel d'évaluation et de l'entretien professionnel

La préparation de chaque entretien

La construction d'une grille d'entretien différenciée en fonction des objectifs définis

La conduite de l'entretien dans ses aspects managériaux : la bonne attitude en fonction des objectifs d'évaluation ou d'accompagnement d'un projet professionnel :

- préparation
- cadre
- écoute, dialogue, négociation
- gestion des difficultés

L'analyse du déroulement et du contenu de l'entretien

La conclusion et les suites de l'entretien annuel d'évaluation

La conclusion et les suites de l'entretien professionnel

A L'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité :

- De faire le choix de confondre ou de dissocier ces deux types d'entretien
- D'inscrire les entretiens annuels d'évaluation et les entretiens professionnels dans leur démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- De mener des entretiens de manière objective et constructive
- D'analyser et évaluer les compétences d'un salarié au regard des missions qui lui sont confiées

DÉVELOPPER ET ORGANISER LA CHIRURGIE AMBULATOIRE

Enjeux et clés de réussite

1 jour

Publics

- Chirugiens
- Anesthésistes
- Soignants
- Directeurs
- Cadres administratifs

Intervenants

- Président de la conférence des Présidents de CME

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- **Apports méthodologiques**
→ Acquisition de savoir-faire
- **Etudes de cas**
→ Transposition des connaissances à la pratique
- **Retours en séance plénière**
→ Mutualisation des savoirs et

Session

6 octobre 2010

Lieu : Paris

Coût : 298 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires de :

- Maîtriser des enjeux du développement de la chirurgie ambulatoire
- S'approprier des méthodes et outils du développement de la chirurgie ambulatoire

Programme

La chirurgie ambulatoire dans le secteur Privé Non Lucratif : état des lieux et développement

- Le développement de la chirurgie ambulatoire : état des lieux et comparaisons intersectorielles
- La méthodologie des gestes marqueurs : une méthodologie validée

Enjeux de développement et mesures incitatives

- La chirurgie ambulatoire : quels enjeux de développement ?

S'approprier un projet de développement de la chirurgie ambulatoire dans son établissement

- Méthodes et outils

Mise en œuvre d'un projet de chirurgie ambulatoire

- Les freins à la mise en œuvre
- Les clés de la réussite

L'unité de chirurgie ambulatoire : un jeu d'acteurs

- La direction : une décision politique
- Le responsable médical : une démarche entrepreneuriale

Faire fonctionner un bloc de chirurgie ambulatoire

- La réorganisation du circuit du patient : un gain d'efficacité et d'efficience
- Le tableau de bord : mise en place des indicateurs

Synthèse et conclusion

A L'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité :

- De développer une stratégie de développement de l'activité chirurgicale
- De conduire le projet de développement
- D'organiser le fonctionnement du service

2 jours

Publics

- Personnel chargé du recueil de l'information médicale (médecins DIM, secrétaires TIM) et personnel médical déjà initié au codage en V10 de la classification des GHM

Intervenants

- Médecin DIM, responsable du recueil PMSI dans son établissement

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- **Apports théoriques et méthodologiques**
 - perfectionnement des connaissances
- **Etudes de cas**
 - illustration sur des cas concrets
- **Exercices pratiques de codage (1 jour)**
 - transposition des connaissances à la pratique

Session

22 et 23 juin 2010

Lieu : Paris

Coût : 596 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires :

- D'acquérir les connaissances sur les règles fines de codage des diagnostics
- De s'approprier la notion de groupage et de valorisation de séjours
- D'acquérir la technique de codage V11

Programme

La V11

- Changements, nouvelles définitions
- CMA
- Manuel des GHM
- Guide de production
- Impact sur groupage et facturation

Algorithmique

- V11
- Arbre de décision
- E-PMSI
- Lots, RSA, RSFA
- Rôles : APE, RLE, GFP, valideur
- AGRAF, e-POP
- Sauvegardes

Codes Z

- emploi des codes Z

Fiches cuisine

- exemple de situations courantes
- codages standardisés

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité :

- D'optimiser le codage des diagnostics et de l'adapter à la nouvelle version, dite V 11

FORMATION A LA V2010

Etablissements concernés : MCO, SSR, psychiatrie, HAD, dialyse

1 jour

Publics

- responsables qualité,
- directeurs des soins,
- cadres de santé,
- directeurs adjoints,
- professionnels impliqués dans la démarche qualité et l'évaluation des pratiques professionnelles

Intervenants

- Philippe BRAUN
Directeur
d'établissement FEHAP
(MCO, SSR, Dialyse)
Formateur Qualité-
gestion des risques
Expert-visiteur Coordo-
nateur HAS

Méthodes Pédagogiques

- Présentation du manuel
- Remise de supports pédagogiques
- Echanges avec l'intervenant

Session 1

5 mai 2010

Session 2

8 novembre 2010

Lieu : Paris

Coût : 298 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

▶ formation@fehap.fr

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires :

- Maîtriser le nouveau manuel de certification, mesurer l'impact de la V2010 sur le management de l'établissement
- Etre en mesure de conduire son autoévaluation V2010

Programme

« Il s'agit d'une formation dont l'objectif est la compréhension des enjeux de la V2010, notamment la production de documents et d'informations très en amont de la visite, l'organisation à mettre en place en continu (indicateurs qualité par exemple).

La formation proposée se veut une formation « starter ».

Elle est effectuée par un directeur d'établissement par ailleurs expert-visiteur et coordonnateur, ayant déjà effectué des visites en V2010 et ayant participé à l'analyse des 100 premières visites V2010 avec la HAS. »

Dr Hélène LOGEROT
Conseiller médical

La V3

- Évolution de la procédure
- Objectifs

Présentation du manuel V 2010 (version juin 2009) : chapitres critères

Les Pratiques Exigibles Prioritaires

Les indicateurs IPAQSS, lien avec la V2010, comparaisons

Le développement durable

La bientraitance

Les EPP, RMM et RCP

Documents préparatoires à la visite :

- Document de liaison HAS-ARH
- Contrôles et inspections,
- Bilan de la CRUQPC

Auto évaluation

- Méthodologie
- Cotation

La visite V2010 :

- calendrier,
- modification de la procédure,
- planification et dimensionnement de la visite.

A L'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité de :

- S'approprier la procédure V2010 et le manuel de certification V2010
- Préparer la V2010 dans leur établissement

LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

Les spécificités applicables aux établissements sanitaires

1 jour

Publics

- Comptables
- Aides-comptables venant d'intégrer le secteur sanitaire

Intervenants

- Expert-comptable, spécialisé dans le secteur sanitaire

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- **Apports théoriques et méthodologiques**
→ perfectionnement des connaissances
- **Etudes de cas**
→ travaux sur des budgets d'associations
- **Travaux de groupes**
→ intégration des méthodes et connaissances par la mise en situation
- **Retours en séance plénière**

Session 1

25 mai 2010

Session 2

17 novembre 2010

Lieu : Paris

Coût : 298 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

▶ formation@fehap.fr

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires :

- D'acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements sanitaires
- De maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur sanitaire

Programme

Les spécificités comptables

- Détermination et affectation du résultat : gestion conventionnée et gestion propre, formation et affectation du résultat
- Subventions : conditions suspensives et conditions résolutoires, subventions d'investissement et d'exploitation
- Fonds dédiés
- Provisions : provisions réglementées, provisions pour risques et charges
- Compte de liaison : traitement comptable, classement dans le bilan financier, gestion de trésorerie
- Produit de tarification
- Documents de synthèse : comptes administratifs et comptes annuels, compte de résultats, bilan comptable, bilan financier, plan pluriannuel d'investissement

Le spécificités budgétaires

- L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- La nomenclature comptable et budgétaire
- La procédure budgétaire

Conclusion

A L'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité :

- De réaliser la comptabilité d'un établissement sanitaire conformément à la réglementation spécifique à ce secteur

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET TARIFICATION À L'ACTIVITÉ

2 jours

Publics

- Directeurs
- Directeurs et responsables administratifs et financiers
- Médecins DIM

Intervenants

- Médecin DIM
- Expert-comptable

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive
alternant :

- **Apports théoriques et méthodologiques**

→ perfectionnement des connaissances

- **Etudes de cas**

→ transposition des connaissances à la pratique

Session

22 et 23 septembre 2010

Lieu : Paris

Coût : 596 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ En régions (min. 15 pers)
- ▶ En Intra

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

▶ formation@fehap.fr

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires :

- De perfectionner leurs connaissances sur le PMSI et la comptabilité analytique
- De maîtriser les enjeux de la comptabilité analytique dans le cadre de la tarification à l'activité
- De s'approprier les méthodes d'analyse sur les emplois possibles de la comptabilité analytique

Programme

PMSI

- Présentation
- Recueil réglementaire
- Classification
- L'algorithme de groupage
- Le chaînage des données
- L'organisation de la production des données
- Le rôle du DIM
- L'analyse de l'activité de l'établissement à travers le PMSI
- Le PMSI : outil de pilotage, outil de planification et logique EPRD

Les bases de la comptabilité analytique

- Dispositions générales
- La place de la comptabilité analytique
- La caractérisation des charges et des coûts
- Schéma d'analyse
- Unités d'œuvre
- Composition des coûts
- Les emplois de la comptabilité analytique
- Le résultat analytique
- Le résultat net comptable

Le lien avec l'EPRD

- La recherche des coûts standards ou préétablis
- Les différentes approches possibles

Le déroulement de la campagne tarifaire

- Conception
- Suivi

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité de :

- Connaître les mécanismes de la codification
- Analyser ses comptes
- Conduire la campagne tarifaire

COOPÉRATION ET REGROUPEMENTS

Une opportunité, une réflexion stratégique

2 jours

Publics

- Présidents et administrateurs d'association
- Directeurs généraux
- Directeurs
- Cadres de direction

Intervenants

- Consultant spécialisé en stratégie des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Méthodes Pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- **Apports juridiques et méthodologiques**
→ perfectionnement des connaissances
- **Travail en ateliers de réflexion**
- **Synthèse et restitution**

Lieu : Paris
Date : 19-20 octobre 2010

Lieu : Bordeaux
Date : 30 juin 1er juillet 2010

Coût : 596 €

Sur demande cette formation est réalisable :

- ▶ **En régions** (min. 15 pers)
- ▶ **En Intra**

Pour cela contactez-nous

▶ 01 53 98 95 03

Objectifs

Cette formation permet aux stagiaires :

- ☑ **De repérer les enjeux de la coopération et du regroupement**
- ☑ **D'analyser les facteurs contextuels à prendre en compte**
- ☑ **De s'approprier la méthodologie d'élaboration de pilotage et de suivi du projet**

Programme

Quel projet de rapprochement ?

- Pourquoi une coopération ou un rapprochement ?
Qui est à l'initiative du projet ? Démarche volontaire ou contrainte ? Rapprochement autour de quel projet associatif, quelle stratégie nouvelle ?

Le contexte du regroupement

- L'évolution des modes de prise en charge vers des dispositifs « ouverts », la pression concurrentielle, la coopération comme élément structurant, la gouvernance d'un nouvel ensemble, la question du leadership

L'Etat des lieux

- Patrimoine et financements
- Statuts des personnels
- Ressources humaines

Le projet associatif nouveau

Le plan de communication

La constitution d'une structure projet

- Définition des différents niveaux de responsabilité
- Déclinaison opérationnelle
- Le groupe de pilotage du projet

La structuration fonctionnelle

- Budget et financement : les ressources mobilisables
- Validation de l'avancée du processus par les autorités de tarification
- La formalisation du projet

La forme juridique et ses déclinaisons fiscales

- Le choix de la forme juridique la plus appropriée
- La mesure des incidences fiscales selon les différentes options

L'évolution permanente du processus d'élaboration du projet

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en capacité :

- D'identifier les opportunités de coopération pertinentes pour leur structure
- De définir et de piloter leur projet de coopération et de regroupement
- D'évaluer et ajuster le projet

ET AUSSI ...

Se former dans les établissements de santé spécialisés en oncologie

- ⇒ Formations organisées par la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)

Ces formations vous intéressent : Contactez-nous !



Formations sur le thème des recommandations HAS

- ⇒ En cours de réalisation

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

A retourner par mail à formation@fehapa.fr ou par fax au 01 53 98 95 02



IMPORTANT : COMPLETER TOUTES LES MENTIONS

LE STAGE

Intitulé du stage : _____

Dates : _____

Lieu : _____ Coût du stage : _____

Adresse de facturation : _____

Les coordonnées de l'établissement

N° Adhérent : _____

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Mail de l'établissement : _____

Nom du responsable formation : _____

Mail du responsable formation : _____

Les stagiaires

NOMS & PRENOMS	MAIL DU STAGIAIRE OBLIGATOIRE	FONCTION

Règlement

par chèque bancaire à l'ordre de FEHAP (un règlement par stage)

Par virement bancaire : BFCC PARIS ALESIA RIB : 42559 00005 5102001 4969 93

Par Organisme Paritaire Collecteur Agréé (O.P.C.A.)

N° de déclaration d'activité : 11 75 02 41 075

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE FORMATIONS

Préinscription et Inscription

Une préinscription peut être réalisée en retournant au secteur formation de la FEHAP le bulletin d'inscription dûment rempli.

L'inscription ne devient définitive que lorsque le secteur formation de la FEHAP a reçu le règlement et le bulletin d'inscription.

Lorsque l'inscription est définitive, l'établissement reçoit une facture valant convention ainsi qu'une convocation adressée par mail au stagiaire et au responsable formation (à condition d'avoir préalablement indiqué les mails sur le bulletin d'inscription).

Annulation / désistement

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit au secteur formation de la FEHAP au minimum 10 jours avant le début de la formation. Dans ce cas, l'annulation de l'inscription n'entraînera aucune facturation de la part de la FEHAP.

Si l'annulation d'inscription lui est signifiée dans un délai inférieur à 10 jours avant le début de la formation, le secteur formation de la FEHAP facturera à l'établissement du stagiaire, au titre des frais administratifs engagés, 30 % du coût total de la formation.

Sauf cas de force majeure, en cas d'absence du stagiaire inscrit à l'ensemble de la formation, sans que le secteur formation de la FEHAP n'ait reçu d'annulation d'inscription, la totalité du coût de la formation sera facturée à l'établissement.

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Facturation et règlement

Certains stages longs peuvent faire l'objet d'une facturation intermédiaire.

A l'issue du stage, le secteur formation adresse à l'établissement du stagiaire la facture correspondante ainsi que l'attestation de stage pour le stagiaire concerné.

Le règlement se fera par l'établissement à réception de la facture.

Responsabilité

Durant toute la durée du stage, les stagiaires sont soumis au respect du règlement intérieur de l'organisme. Les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine pendant toute la durée du stage pour les risques d'accidents du travail et d'accidents de trajets dans le cadre de la législation en vigueur.

Litige

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

CALENDRIER ANNUEL DES OFFRES

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
1					
2		Achats : travailler ses besoins - page 47	La maîtrise d'ouvrage page 55	CCN 51 Dirigeant page 16	
3		L'analyse des coûts - page 49			
4	CCN 51 Utilisateurs page 17		Le projet de vie page 66		
5					
6				Le projet personnalisé page 60	La santé au travail page 27
7	PMSI/MCO : perfectionnement du codage en V11 page 71			Le management d'équipe page 32	
8		L'entretien annuel d'évaluation et l'entretien professionnel page 25			
9		Prendre soin en gériatrie page 76			
10					
11	La 11e version de la classification PMSI/MCO page 70	CCN 51 Dirigeant page 16	CCN 51 Dirigeant page 16		L'accompagnement des personnes en fin de vie page 62
12	Coopération et regroupements page 44			Les aidants non professionnels page 63	
13				Développer et organiser la chirurgie ambulatoire page 68	GPEC - page 24
14	Achats : faire un diagnostic financier page 54			Dossier de l'usager - contenu et droit d'accès page 61	
15		L'évaluation interne page 46	Prendre soin en gériatrie page 76		Les outils d'analyse financière - sms page 39
16					
17		La fiche de poste page 23	Infirmière coordinatrice page 86		
18				Accompagner la vie en institution page 78	La formation professionnelle page 26
19	La méthodologie de projet page 33				Infirmière coordinatrice page 86
20					
21	L'analyse de poste et le diagnostic compétences page 22				
22		La maladie d'Alzheimer page 65	Formation à l'attention des administrateurs page 85		
23		La gestion des risques dans les établissements de santé page 72	AG Statutoire FEHAP		
24		Les représentants du personnel page 20	La négociation dans l'acte d'achat page 48		Le plan comptable associatif - sanitaire page 36
25	Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens page 45	L'approche des personnes atteintes de déficiences - page 64	GPEC page 24		Le plan comptable associatif - sms page 37
26					
27	Achats : les achats de travaux page 53				La communication managériale page 31
28					
29	La bienveillance page 58				
30					
31					

Achats : gérer les relations fournisseurs page 50

Achats : gérer son panel fournisseurs page 51

DE FORMATIONS PROGRAMMEES

	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1					
2			CCN 51 Dirigeant - page 16	GPEC - page 24	GPEC - page 24
3	Journée Nationale Les évolutions du droit du travail		Accompagner la vie en institution page 78	CCN 51 Utilisateurs page 17	
4	Accompagner les changements Page 30				
5		Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - page 45			
6					
7			Congrès FEHAP		
8					
9		Les maisons départementales des personnes handicapées et la compensation du handicap page 82			
10		La santé au travail page 27		Durée du travail et CCN 51 page 19	CCN 51 Dirigeant page 16
11	Accompagner les travailleurs handicapés en ESAT page 81		La prévention de la maltraitance page 59		
12					
13		La paie dans la CCN 51 page 41	CCN 51 Utilisateurs page 17		
14					
15	Les contrôles contentieux T2A page 69	La construction budgétaire et l'élaboration des comptes administratifs - sms - page 38			
16				Le plan comptable associatif - sms page 37	Accompagner les changements page 30
17	Infirmière coordinatrice page 86	GPEC / L'analyse de poste et le diagnostic compétences page 22		Le plan comptable associatif - sanitaire page 36	
18		Infirmière coordinatrice page 86		CCN 51 Dirigeant page 16	Infirmière coordinatrice page 86
19	La construction budgétaire et l'élaboration des comptes administratifs sms - page 38				
20			Coopération et regroupements page 44		
21		Achats : élaborer la politique achat en fonction du projet institutionnel - page 52	Infirmière coordinatrice page 86		
22		Comptabilité analytique et tarification à l'activité page 40	Le management d'équipe page 32		
23		La formation professionnelle page 26			
24	La formation professionnelle page 26			L'accompagnement des personnes en fin de vie page 62	
25				Les représentants du personnel page 20	
26		Les outils d'analyse financière - sms page 39	Les aidants non professionnels page 63		
27					
28		La fiche de poste page 23	CCN 51 Dirigeant page 16		
29					
30		CCN 51 Dirigeant page 16		L'approche des personnes atteintes de déficiences - page 64	
31					

PLAN D'ACCÈS



Adresse

FEHAP Siège
179 Rue de Lourmel
75 015 PARIS

Voiture

Périphérique
Sortie Porte de Sèvres/Versailles

Bus :

N° 62
Cours de Vincennes
Porte de St Cloud
Arrêt Félix FAURE

Tramway T 3 :

Arrêt Place Balard

EN MÉTRO :

De la gare St Lazare (35 mn environ)

Prendre la ligne 14 – Direction Olympiades – Descendre à la station Madeleine
Prendre la ligne 8 – Direction Balard – Descendre à la station Lourmel

De la gare du Nord (environ 40 mn):

Prendre la ligne 4 –Direction Porte d'Orléans – Descendre à la station Strasbourg St Denis
Prendre la ligne 8 – Direction Balard – Descendre à Lourmel

De la gare de l'Est (environ 30 mn):

Prendre la ligne 4 –Direction Porte d'Orléans – Descendre à la station Strasbourg St Denis
Prendre la ligne 8 – Direction Balard – Descendre à Lourmel

De la gare de Lyon ou de la gare d'Austerlitz (40 mn environ):

Prendre la ligne 5 jusqu'à la Place d'Italie (terminus)
Puis prendre la ligne 6 en direction de Charles Gaulle Etoile – Descendre à la station La Motte Piquet Grenelle –
Prendre la ligne 8 – Direction Balard – Descendre à Lourmel

De la gare Montparnasse (30 mn environ) :

Prendre la ligne 6 en direction de Charles De Gaulle-Etoile – Descendre à la station La Motte Piquet Grenelle –
Prendre la ligne 8 en direction de Balard – Descendre à Lourmel